

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 61 (1997)
Heft: 243-244

Artikel: Errements étymologiques : le cas de haras et de haridelle
Autor: Roques, Gilles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ERREMENTS ÉTYMOLOGIQUES: LE CAS DE *HARAS* ET DE *HARIDELLE*

Notre ami F. Möhren vient de démontrer avec sa précision habituelle que, de même que l'Enfer est pavé de bonnes intentions, la lexicographie l'est de gaffes. Les lexicographes sont exposés aux erreurs; à plus forte raison encore les étymologistes, qui entassent les données pour construire une démonstration «scientifique» et sont donc constamment tentés de gauchir, consciemment ou inconsciemment, les matériaux qu'ils ont réunis. Mais si les matériaux doivent être constamment vérifiés et actualisés au fur et à mesure de l'avancement des connaissances, la méthode étymologique doit aussi être analysée de façon critique. Or la meilleure analyse me paraît être l'analyse historique, quasi généalogique des explications avancées. Je voudrais le montrer avec le cas du mot *haras* qui me paraît exemplaire.



L'étymologie de *haras* a déjà fait couler beaucoup d'encre. Retrçons le cheminement des principales thèses soutenues. La première étape sera représentée par Du Cange. Dans son dictionnaire (s.v. *haracium*) il proposait de dériver peut-être (*forte*) le lat. médiév. *haracium* «grex equorum» (nostris vulgo *haras*) du lat. *hara* «étable, troupeau (*grex*) de porcs». Le glissement dans sa définition du sens de «étable» à celui de «troupeau» est déjà remarquable; dans son *Dictionarius* Le Ver, qui n'avait pas, lui, de prétention étymologique, glosait à juste titre *hara* par «porcherie... *estable aux pourceaux*». D'autre part Du Cange se faisait aussi l'écho d'une autre étymologie, selon laquelle *haras* est un emprunt à l'italien *razza*, parce que dans les *haras* les chevaux sont classés selon leur origine et leur race (*generatio*); on voit donc que l'étymologie moderne de l'ital. *razza* par le fr. *haras* n'est que la réciproque de l'étymologie évoquée par Du Cange, mais c'est une autre histoire...

Dans son dictionnaire (s.v. *haras*) Furetière reprend sans modification les commentaires étymologiques de Du Cange. Au contraire, en 1694 Ménage (s.v. *haras*) n'accepte pas de tirer le mot du «Latin-Barbare *hara*»

cium comme Du Cange, ni de l'italien *razza*». Son dictionnaire en 1750 conclut ainsi: «Supposé que *haras* vienne du Latin - barbare *haracium*, il s'agira toujours de savoir d'où vient ce dernier mot. Si on ne veut pas le dériver de Latin *hara*, on pourra le dériver de l'Alleman *heer* ou *her* qui signifie troupe d'hommes ou troupe d'animaux».

Comme très souvent, Diez part de Ménage. Il ne parle pas de l'étymologie par l'ital. *razza*, car elle est phonétiquement et historiquement insoutenable, mais il critique l'étymologie par le lat. *hara*, pour des raisons sémantiques (il ne s'accorde pas la facilité d'accepter le sens intermédiaire de «troupeau de porcs»). Fort du *h-* initial du fr. *haras* et du latin médiéval *haracium* (qui ne peut pas servir d'étymon), il propose par ordre de préférence croissante à ses yeux, trois étymons: – anc. haut all. *HARI* «troupe» (c'est une des étymologies de Ménage 1750), qu'il juge trop général; – lombard *FARE* pl. mot glosé par Paul Diaque comme «*generationes vel stirpes*»; – arabe *FARAS* «cheval», qui a sa préférence et qu'il peut appuyer par *farii equi* tiré de DC et par le parallélisme du prov. *ego* (< *EQUA*) «jument; écurie de juments». Il conclut cependant sur l'absence de formes comme *faras* ou *faracium* qui obèrent la validité des deux dernières étymologies.

Comme presque toujours, Littré part de Diez et, dans le cas présent, il vient à son secours. Il a déniché chez Bersuire le providentiel *farat* dans lequel il voit un *haras* «troupeau» et il étaye cette forme assez récente par l'esp. *alfaraz*, le bas grec *φάρας*, le bas-latin *farius* et l'anc. fr. *auferant*. DG reste plus circonspect: «se rattache peut-être à l'arabe *FARAS*».

Cependant l'étymologie arabe ne séduit pas Outre-Rhin. Baist (Ltbl. für germ. und rom. Phil. 13, 1892, 24) réclame des formes espagnoles en *h-* et entraîne Körting (LRW³ n° 4485), qui pose (avec un *davon vielleicht*) en ce qui concerne le fr. *haras* un lat. **HĀRĀCEUM*, dérivé de *HARA* «étable». Meyer-Lübke réfute aussi explicitement la présence de fr. *haras* sous l'étymon arabe *FARAS* (REW¹ n° 3189) mais ne propose rien d'autre.

Il revenait à Gamillscheg (EWFS¹) de sortir de l'impasse les étymologistes allemands, rebelles à l'arabe. Son renouvellement n'est pas neuf. Il repose sur deux piliers: associer *haras* et *haridelle* et se tourner résolument vers un étymon germanique.

La première idée se lisait déjà dans Furetière (s.v. *haridelle*): «Ce mot vient apparemment de ce que ces meschants chevaux sont le rebut et les plus meschants d'un *haras*». Mais cette idée a fait long feu. Ménage

1694 propose une autre voie, tellement plus tentante: «peut-être d'*aridella* [dim. de lat. *aridus*], en sous-entendant *equa*». Ensuite on avait beaucoup erré, mais *aridella* est encore évoqué par Bescherelle et, avec scepticisme, par Larousse 1873. C'est alors que le mot *haridelle* rentre dans le champ des dialectologues. Grandgagnage, dans son dictionnaire traitant de wall. *harote* «mauvais cheval» termine son article en demandant au lecteur de comparer avec le fr. *haridelle*, après avoir évoqué la possibilité de dérivation d'un même radical que le norm. de Bayeux *harin* «petit cheval» (pour lequel il propose en définitive un étymon anc. haut all.). Diez tire parti de ces données et sous *haridelle*, d'étymologie inconnue, il cite les variantes wall. *harott* et norm. *harin*. Littré amplifie Diez. Il déclare aussi le mot d'origine inconnue mais le rapproche de wall. *harote*, Hainaut *haroute*, norm. *harousse* et *harin*. Certes on assiste bien à une tentative pour retirer *haridelle* aux dialectologues; Jeanroy (RevUnivMidi 1895, 99) fait entrer l'anc. fr. dans la danse, en l'occurrence les anc. fr. *hardel* «vaurien» et *hardelle* «fille de rien», ramenés à un francique HERDA «troupeau», tentative discutée par Körting (LRW³ n° 4548) puis réfutée sèchement par Meyer-Lübke (REW¹⁻³ n° 4112). Mais la dialectologie a le vent en poupe. Horning, dialectologue, part du vendômois *aridelle* «sol aride et maigre, coteau raviné par les eaux» pour établir une étymologie par ARIDUS (ZrP 26, 329-330).

Gamillscheg parachève cette découverte de la dialectologie triomphante. *Haridelle* devient le moteur étymologique du duo. Certes *haras* est plus ancien mais *haridelle* est tellement attrayant. L'EWFS¹ (s.v. *haridelle*) entasse les var. dialectales («wohl mit Suffixwechsel») au sens de «mauvais ou petit cheval»: norm. *harousse*, *harasse*, *harin*, *harique*, Boulgne *harouque*, liég. *harotte*, angev. *harou*, Moselle *hèrat*.

Pour lui, tous ces mots relèvent d'un étymon germanique, à savoir l'anc. nord. *HROSS «cheval», dont Diez avait déjà fait usage à propos des fr. *rosse* et *roncin* et qu'il avait appuyé par le norm. *harousse*. Mais cet étymon était devenu une coquille vide. Körting, pour des raisons phonétiques, avait placé les fr. *rosse* et *roncin* sous un étymon germ. ROSS-, distinct d'anc. nord. HROSS, qui n'était plus illustré que par le seul norm. *harousse*. Et le REW¹ (n° 4216) l'avait suivi, se bornant à adjoindre à norm. *harousse* ce norm. *harin* que nous avons déjà vu chez Grandgagnage (s.v. *harote*) et chez Diez (s.v. *haridelle*). Mais cet *harin* pouvait aussi, toujours d'après Meyer-Lübke lui-même, prendre place sous un anc. nord. HARR «gris» (n° 4059), dont il était le seul témoin. Gamillscheg reprend donc la coquille *HROSS et met en vedette son apport dialectal,

l'angev. *harou*, dans lequel il voit le représentant le plus direct d'un afr. supposé **haros* < **HROSS*.

Reste alors à rattacher *haridelle* à cet étymon. Le providentiel vendômois *aridelle*, détecté par Horning, dont Gamillscheg accepte le rattachement à *ARIDUS*, est le deus ex machina; on aura assisté dans le Sud-Ouest au croisement de *aridelle* et de *harous* et le fruit en est le fr. *haridelle*. Quant à *haras* il prend place dans la série des dérivés du radical *har-*. Emporté par son élan, Gamillscheg place même sous *haridelle*, les mots dialectaux *hardelle* «jeune fille (souvent péj.)», auxquels dans l'EWFS¹ il accorde un autre étymon (l'anc. fr. *hardes* «jeunes branches»), intermédiaire dont il ira même jusqu'à se passer dans EWFS².

Bloch, autre dialectologue, reprend le problème. De ce côté du Rhin, il est nécessaire de critiquer l'étymologie arabe qui y a eu du succès. L'essentiel de l'article *haras* de BW¹, y est consacré, avant de conclure: «probabl. formé avec le radical qui se trouve dans *haridelle*». Le dialectologue, fasciné par les aires latérales, terminait même par une touche typique: «signifie 'troupeau' dans l'extrême Ouest»; cet ajout, destiné à justifier le sens collectif de *haras* et venu d'une source inconnue, a été ensuite supprimé par Wartburg ds BW⁵. Mais, pour Bloch, le moteur étymologique reste *haridelle* et dans cet article il évoque sobrement «le radical *har-* qui se trouve dans de nombreux mots dialectaux, désignant le cheval, cf. aussi *haras*». Certes il concède que «la terminaison de différents mots n'est pas claire». Et entre les deux il place sa découverte étymologique. Sans doute d'après Millet, il se croit autorisé à gloser le *cheval harace*, *equus spadix* de Gdf 4, 417a par «cheval bai» et il propose tout naturellement l'anc. nord. *HARR* «gris», qui dormait dans REW¹ comme possible étymon du seul norm. *harin*.

Mais Meyer-Lübke va jouer un mauvais tour à Bloch. Dans REW³, il fait disparaître l'anc. nord. *HARR*, pour renforcer l'autorité de l'anc. nord. *HROSS*, un pas modeste dans le sens de la proposition de Gamillscheg, qu'il n'entérine cependant pas. D'autre part il estime que l'étymon arabe *FARAS* pour fr. *haras* n'a plus besoin d'être réfuté et il supprime tout simplement *haras*, qui ne figure plus que dans son Wortverzeichnis (962c). Par contre, Meyer-Lübke n'a jamais pu se passionner pour *haridelle* qu'il a laissé totalement hors du débat, se bornant à dire qu'il était impossible de le placer sous le francique *HERD* (REW¹⁻³ n° 4112).

Avec Dauzat (DE¹), quel retour en arrière! *Haras* est dit emprunté à l'arabe *FARAS* avec deux justifications boîteuses: – le sens collectif est mis en parallèle avec all. *Stute* «écurie, jument», ce qui repose sur une

double méprise (d'après le cas de prov. *ego* «jument; écurie» cité par Diez et de anc. haut all. *stuot* «Herde von Pferden» et haut all. *Stute* cité par EWFS¹); – le passage de *f-* à *h-*, serait dû aux éleveurs ou marchands de chevaux gascons. Quant à *haridelle*, il serait d'origine obscure mais il «se rattache peut-être à un mot germ. mal élucidé»; c'est probablement une concession à l'hypothèse de Jeanroy.

Quant à Wartburg, il a rapidement réglé le problème: Meyer-Lübke ne lui donnait pas de solution et celle de Gamillscheg péchait au plan phonétique pour le traitement *HROSS > *har-*. Il a donc choisi de suivre Bloch et son article anc. nord. HARR (16, 173b-174a; 754a) contient tout ce qu'ont charrié Diez, Littré et Gamillscheg, y compris vendômois *ari-delle* «sol aride et maigre» et frm. *héridelle* / *haridelle* «ardoise étroite» mis en jeu par Horning. Et même nos amis Chauveau, Rézeau et Chambon se sont mis à trois pour y ajouter Dourdain *hérille* f. «haridelle», Mée «bête amaigrie, languissante et au poil hérissé» ds FEW 22, 1, 264a.

On voit donc que l'étymologie est une science humaine, trop humaine même! Il y a donc intérêt à lui substituer des considérations historiques. L'étude de référence sur le cheval au Moyen Age est celle de R.-H. et A.-M. Bautier et, pour ce qui nous concerne, le travail consacré à l'élevage du cheval, paru dans le Bulletin Philologique et Historique 1978, pp. 1-59. On y relève que «par un curieux hasard les haras de l'époque mérovingienne dont le souvenir nous est parvenu se situent précisément en Anjou et dans le Maine, c'est-à-dire dans une région pour laquelle beaucoup de textes nous indiquent qu'ils florissaient particulièrement aux 11^e et 12^e siècles» [25]. On constate qu'alors l'élevage du cheval est particulièrement intense en «Normandie, puis dans une large zone dans l'Ouest, englobant l'Anjou, le Perche, le Vendômois, le Maine, la Bretagne, le Poitou et la Saintonge» [27]. Le latin (*a*)*equaria* (ca. 1050, Marmoutier en Anjou; 1086, Saint-Wandrille en Normandie) y désigne le troupeau de chevaux [30 n. 106 et 33 n. 128] alors que dans les territoires germaniques [47] on parle d'une *equaritia* (depuis 855, Saint-Gall). Au 11^e siècle la situation de l'Angleterre était tout à fait différente de celle du continent; elle possédait une race indigène de petits chevaux servant à tous les usages à la campagne et spécialement attelés [54]. Mais dès le milieu du siècle l'élevage du cheval prend une place considérable dans les forêts et les landes [57]. Un mot apparaît alors, vers 1140, pour y désigner le troupeau de chevaux, *haracium*. L'essor de l'élevage anglais exporte ses chevaux ainsi que le mot *haracium* que l'on trouve pour la première fois sur le continent vers 1172-1178, en Normandie, dans une confirmation des privilèges de l'abbaye de Saint-Evroul par Henry II [30].

Mais le mot français *haraz* l'a précédé. Ses premières attestations se situent toutes dans l'Ouest: Eneas (ca. 1160; norm.), Adgar (3^e t. 12^e s.; agn.), ChastPèreA (déb. 13^e s.; norm.), BestGuill (env. 1211; norm.), FetRom (ca 1213; que je localise dans l'ouest), Yder (1^{er} t. 13^e s.; norm.), Besant (1227; norm.). Il faut attendre la deuxième moitié du 13^e siècle pour en trouver des attestations sporadiques hors de ce domaine: 1266 sous la forme *harat* DocHMarne; vers 1270 à Arras et noter que le jeu de mot *haras* / *Arras* n'est peut-être pas étranger à cet emploi imagé appliqué à un groupement d'hommes, ici péjorativement à des échevins d'Arras. Je ne sais pas à quel moment le mot *haras* a perdu toute coloration régionale. Même les attestations du 15^e siècle restent rares et peut-être encore marquées régionalement (ChrPizanTroisVertus 155, dont la langue présente des traces occidentales; AVigneVoyNaples 2082; var. ds ChronGuesclF 575).

A côté de *haras*, apparaît *here* «mauvais cheval» chez Bourdigné (cité ds Hu), donc à Angers en 1536. C'est de ce mot *here*, oublié, semble-t-il, par le FEW que dérive Dourdain *hérille* «haridelle» et Mée «bête amaigrie, languissante et au poil hérissé» qui a fait frétiller notre trio de dialectologues étymologistes. Et ce n'est sans doute pas par hasard si la première attestation d'*haridelle* (inconnue des dictionnaires étymologiques et historiques, mais pas de Guérin 1892) se lit chez Noël du Fail, *Baliverneries*, éd. G. Milin, p. 61. L'auteur commence ainsi sa description du «prudhomme Lupolde... monté le tout à l'avantage sur une meschante *haridelle* de cheval». On notera l'association *haridelle de cheval* qui semble indiquer que le mot a besoin d'être explicité. *Haridelle* pourrait bien être une création plaisante qui a rencontré le succès.

On rattachera aussi à cette famille *harasse* f. injure glosée probablement avec raison par «haridelle, vieux cheval usé» JMichelPassJ, puisqu'il s'agit d'un Mystère de la Passion composé et joué à Angers en 1486. De même le patois de St-Victor (Eure-et-Loir) cheval *harassier* «vigoureux», rangé avec la famille de *harasser* par FEW 16, 149a, pourrait bien être apparenté à notre *haras*.

Finalement, nous rejoignons la position des dialectologues. L'histoire et la géographie des mots nous laissent supposer que *haras*, *here* et *haridelle* sont en effet apparentés. Mais elles ne nous autorisent pas à mettre ces mots sur le même plan et à les noyer dans la masse des autres formes dialectales ressemblantes. Il reste à faire l'histoire de chacune de ces formes dialectales, sans poser a priori qu'elles représentent une base étymologique qui aurait surnagé en divers lieux de la Gallo-Romania. Quant à l'étymon, l'histoire ne nous en dit pas grand-chose. Mais est-ce si important?

Gilles ROQUES